

Communiqué de presse

Vendredi 30 novembre 2007

« L'individualisation des parcours de formation, en apprentissage et en formation continue, au service de l'emploi industriel »

Convention de l'UIMM

Vendredi 30 novembre 2007 - Futuroscope de Poitiers

L'UIMM a réuni son réseau au Futuroscope de Poitiers, après 7 ans de travail sur l'individualisation des parcours de formation en apprentissage et en formation continue.

A cette occasion, les dernières innovations en matière de formation initiale et continue (orientation, évaluation, formation individualisée par les IFTI, certification...) sont présentées aux Régions, aux représentants de l'éducation nationale et du service public de l'emploi.

- **Juillet 2004 à novembre 2007 : de l'accord « formation » à la généralisation des IFTI**

Consacrée par l'**accord « formation » du 20 juillet 2004**, l'individualisation des parcours de formation constitue un virage sans précédent dans l'histoire de la formation professionnelle. Il s'agit de permettre aux entreprises de disposer, en temps utiles, des compétences adaptées à leurs besoins et d'offrir une forte employabilité aux salariés comme aux apprentis.

Cette évolution s'est accompagnée de la généralisation de nouveaux outils : **les Ilots de formation technique individualisée (IFTI)**.

Mis en place il y a 7 ans par le réseau de la métallurgie, les IFTI **ont d'abord été créés en formation continue**, dans les Associations de formation professionnelle de l'industrie (AFPI) ; puis leur mise œuvre s'est progressivement généralisée aux Centres de formation des apprentis de l'industrie (CFAI).

Innovation technique et pédagogique majeure pour la mise en œuvre de la formation tout au long de la vie, cette nouvelle approche de la formation professionnelle a rencontré l'adhésion et le soutien des partenaires sociaux.

En effet, pour l'**entreprise**, quelle que soit sa taille, l'IFTI offre un moyen de rationaliser la formation des salariés : meilleure évaluation du besoin de l'entreprise et traçabilité de la formation. Grâce à une réponse en « juste à temps », elle dispose des professionnels qualifiés dont elle a besoin pour son activité.

Le salarié est enfin acteur de sa formation. Grâce à un parcours taillé « sur mesure », en fonction de l'objectif de l'entreprise, des compétences du salarié, de son parcours professionnel et de ses besoins, il suit la formation à son rythme.

Cette innovation pédagogique accroît la professionnalisation des salariés, **participant ainsi à leur employabilité et à la compétitivité des entreprises**. Elle constitue une réponse concrète et réactive face aux attentes des entreprises industrielles.

- **Une innovation adaptée aux industries de la métallurgie qu'il faut poursuivre et transmettre**

A ce jour, il existe **280 ilots implantés dans les AFPI et les CFAI, animés par 800 formateurs.**

4 000 modules de formation industrielle sont accessibles en ligne, quel que soit le domaine d'activité.

En 2006, plus de **5 000 établissements industriels** ont eu recours aux IFTI, soit près de 15% des établissements industriels de la branche. **25 000 salariés et 15 000 apprentis** ont utilisé les IFTI soit une augmentation de l'ordre de 40% par rapport à 2004.

Ces salariés ont suivi plus **d'1 million d'heures de formation** (en cumulant formation continue et apprentissage) dont : 60% en maintenance des systèmes industriels, 15% en productique et 11% en chaudronnerie-soudage.

Fin octobre 2007, la progression des personnes formées en IFTI **est de l'ordre de 30%** par rapport à 2006 dans la plupart des AFPI et **de 20% dans les CFAI.**

En terme d'efficacité pour l'entreprise, enfin, on estime qu'une formation en IFTI **a une productivité de 20% à 30% supérieure** à celle d'une formation classique.

Sur un plan plus qualitatif, différentes enquêtes démontrent qu'une formation en IFTI rend la formation technique professionnelle attractive, tant pour l'entreprise qui l'achète, que pour le salarié et l'apprenti qui la suivent.

Face aux besoins de recrutement dans les années à venir et face aux évolutions technologiques et organisationnelles qui nécessitent toujours plus d'adaptabilité et de mobilité de la part des salariés, cette politique de formation est particulièrement adaptée aux industries de la métallurgie.

La réussite et la pertinence de cette politique incitent à vouloir généraliser la logique d'une formation professionnelle individualisée dans l'ensemble de l'offre de formation technique, initiale et continue.

Dans la région Poitou-Charentes ...

Les industries de la métallurgie en Poitou-Charentes rassemblent 1 450 entreprises et emploient 43 500 salariés. Ceux-ci se répartissent dans différents secteurs d'activités (industries des équipements électriques et électroniques, métallurgie et transformation des métaux, fabrication de machines et d'équipements, construction navale, aéronautique, spatiale et ferroviaire, ...). En 2006, ces entreprises ont réalisé un chiffre d'affaires de 5,3 milliards d'euros.

L'UIMM Poitou-Charentes a constitué un réseau de formation de proximité composé de 3 CFAI et 3 AFPI (Poitiers, La Rochelle et Angoulême) et un ITII sur deux sites (Châtelleraut et Angoulême).

Les 3 IFTI Maintenance, créés en 2001 à Poitiers, Châtelleraut et Bressuire, ont déjà formé près de 1 000 stagiaires de 87 entreprises différentes en formation continue et 115 apprentis. Deux nouveaux IFTI viennent d'ouvrir à Poitiers : un IFTI-RIC (Réseau Informatique et Communication) et Formations Générales.

Contact presse

Angélique d'Esteve – 01 45 61 95 75 et 06 08 32 74 15